



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. du Bosquet

Section : A

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Escale			23	25	25	16	25	18	15	25	3	5	174	180	0,966667	4	4
				26	28	15	25	25	18	20	25							
2	É.S. Bromptonville Valérie	25	23			25	14	25	13	25	16	7	1	202	162	1,246914	4	1
		28	26			23	25	26	24	25	21							
3	É.S. La Frontalière 2	16	25	14	25			19	25	22	25	3	5	167	181	0,922652	4	3
		25	15	25	23			25	18	21	25							
4	S. de Sherbrooke	18	25	13	25	25	19			22	25	1	7	164	198	0,828283	4	5
		18	25	24	26	18	25			26	28							
5	É. sec. du Bosquet Laurie	25	15	16	25	25	22	25	22			6	2	190	176	1,079545	4	2
		25	20	21	25	25	21	28	26									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. Jeanne-Mance

Section : B

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Montcalm			25	18	23	25	25	13	4	2	142	119	1,1933	4	2
				25	19	19	25	25	19							
2	C. Mont Notre-Dame 2	18	25			10	25	21	25	1	5	111	145	0,7655	4	3
		19	25			18	25	25	20							
3	É.S. Bromptonville François	25	23	25	10			25	22	6	0	150	110	1,3636	4	1
		25	19	25	18			25	18							
4	É.S. Wilfrid Léger	13	25	25	21	22	25			1	5	117	146	0,8014	4	4
		19	25	20	25	18	25									

1^{er} : É.S. Bromptonville François

23	23	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

2^e : É.S. Montcalm

3^e : C. Mont Notre-Dame 2

15	13	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4^e : É.S. Wilfrid Léger

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. Jean-Rimbault

Section : C

Équipes	1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Odyssee Claudia		25	15	25	23	25	19	5	1	150	114	1,3158	4	1
			25	11	25	19	25	27							
2	É.S. St-Marie		15	25			20	25	1	5	106	150	0,7067	4	4
			11	25			12	25							
3	É.S. Jean-Rimbault Sam		23	25	25	20			4	2	143	124	1,1532	4	2
			19	25	25	12									
4	Poly La Samare Hugo		19	25	25	21	24	26	2	4	138	149	0,9262	4	3
			27	25	25	27	18	25							

1^{er} : É.S. Odyssee Claudia

29	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
27	20	

2^e : É.S. Jean-Rimbault Sam

3^e : Poly La Samare Hugo

19	18	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4^e : É.S. St-Marie

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. La Poudrière

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Escale 2			23	25	24	26	18	25	0	6	115	151	0,7616	4	4
				15	25	16	25	19	25							
2	É.S. Tandem Samuel	25	23			25	20	25	22	4	2	141	130	1,0846	4	2
		25	15			23	25	18	25							
3	C. St-Bernard	26	24	20	25			27	25	4	2	134	138	0,9710	4	3
		25	16	25	23			11	25							
4	É.S. Tandem Louis	25	18	22	25	25	27			4	2	147	118	1,2458	4	1
		25	19	25	18	25	11									

1^{er} : É.S. Tandem Louis

25	12	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
15	25	11

2^e : É.S. Tandem Samuel

3^e : C. St-Bernard

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
15	10	

4^e : É.S. Escale 2

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. Jeanne-Mance

Section : E

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	C. St-Bernard 2			15	25	25	21	25	23	4	2	136	140	0,9714	4	2
				28	26	25	20	18	25							
2	Le Boisé Laurence	25	15			25	7	23	25	4	2	150	122	1,2295	4	1
		26	28			25	23	26	24							
3	Le Ber	21	25	7	25			25	16	2	4	121	137	0,8832	4	3
		20	25	23	25			25	21							
4	É.S. Jeanne-Mance	23	25	25	23	16	25			2	4	134	142	0,9437	4	4
		25	18	24	26	21	25									

1^{er} : Le Boisé Laurence

25	23	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
20	25	10

2^e : C. St-Bernard 2

3^e : Le Ber

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	17	

4^e : É.S. Jeanne-Mance

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. La Poudrière

Section : F

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Frontalière			25	15	25	23	25	23	6	0	154	116	1,3276	4	1
				25	16	25	12	29	27							
2	É.S. du Triolet	15	25			17	25	18	25	1	5	102	148	0,6892	4	4
		16	25			25	23	11	25							
3	É. sec. La Poudrière	23	25	25	17			16	25	1	5	120	142	0,8451	4	3
		12	25	23	25			21	25							
4	É.S. Tournesol	23	25	25	18	25	16			4	2	150	120	1,2500	4	2
		27	29	25	11	25	21									

1^{er} : É.S. La Frontalière

17	25	9
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	6	15

2^e : É.S. Tournesol

3^e : É. sec. La Poudrière

25	22	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
17	25	11

4^e : É.S. du Triolet

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. du Bosquet

Section : G

Équipes	1	2	3	4	SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Marie-Rivier	12 25	10 25	15 25	0	6	82	150	0,5467	4	4
2	Salésien	9 25	14 25	17 25	3	3	132	121	1,0909	4	3
3	É.S. La Ruche Thomas	25 12	25 14	25 19	5	1	140	105	1,3333	4	1
4	É. sec. du Bosquet Olivia	25 9	18 25	24 26	4	2	144	122	1,1803	4	2

1^{er} : É.S. La Ruche Thomas

28	18	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
26	25	10

2^e : É. sec. du Bosquet Olivia

3^e : Salésien

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
14	14	

4^e : É.S. Marie-Rivier

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. Jean-Raimbault

Section : H

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.I. Du Phare			20	25	23	25	15	25	1	5	108	146	0,7397	4	3
				17	25	25	21	8	25							
2	C. Mont Notre-Dame 1	25	20			25	10	25	14	6	0	150	91	1,6484	4	1
		25	17			25	13	25	17							
3	É.S. Odyssee Julianne	25	23	10	25			15	25	1	5	108	149	0,7248	4	4
		21	25	13	25			24	26							
4	É.S. La Ruche Caroline	25	15	14	25	25	15			4	2	132	112	1,1786	4	2
		25	8	17	25	26	24									

1^{er} : C. Mont Notre-Dame 1

25	26	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
23	24	

2^e : É.S. La Ruche Caroline

3^e : É.I. Du Phare

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
22	18	

4^e : É.S. Odyssee Julianne

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin Division 4

Date : 22 novembre 2025

Lieu : É.S. du Bosquet

Section : I

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Frontalière 3			13	25	15	25	23	25	0	6	85	150	0,5667	4	4
				4	25	7	25	23	25							
2	Poly La Samare Marion	25	13			13	25	25	19	4	2	134	106	1,2642	4	2
		25	4			25	20	21	25							
3	É.S. Alexander Galt	25	15	25	13			25	12	5	1	145	88	1,6477	4	1
		25	7	20	25			25	16							
4	É.S. Monique Proulx	25	23	19	25	12	25			3	3	122	142	0,8592	4	3
		25	23	25	21	16	25									

1^{er} : É.S. Alexander Galt

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
15	20	

2^e : Poly La Samare Marion

3^e : É.S. Monique Proulx

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
19	19	

4^e : É.S. La Frontalière 3

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.